

**Conditions de participation au jeu concours gratuit « Vélo »
organisé par la Loterie Romande lors du Tour de Romandie 2019**

Le jeu concours gratuit « Vélo » est ouvert à toutes les personnes de plus de 18 ans révolus domiciliées en Suisse Romande. Une même personne ne peut participer qu'une seule fois par jour. En cas de non respect de cette règle, cette personne sera automatiquement exclue. Les collaborateurs de la Loterie Romande ne sont pas admis à participer.

La participation à ce jeu concours gratuit implique l'adhésion sans limite ni réserve aux présentes conditions de participation.

Le jeu concours gratuit se déroule **du mardi 30 avril 2019 au dimanche 5 mai 2019** durant le Tour de Romandie (ci-après : période promotionnelle).

Pour y prendre part, les participants doivent être présents sur le stand de la Loterie Romande au village d'arrivée de chaque étape du Tour de Romandie durant la période promotionnelle et pédaler sur un vélo fixe afin d'effectuer une étape virtuelle. Le but est de finir l'étape virtuelle proposée en moins de temps possible. Un classement par jour ainsi qu'un classement général sur les 6 jours seront établis en fonction du temps mis par les participants pour finir l'étape virtuelle. L'étape à parcourir sera la même d'un jour à l'autre.

Au total, il y a **6 lots** à gagner par jour sous forme de tickets Pre-pay JOUEZSPORT valables en ligne sur la plateforme de jeu www.jeux.loro.ch et de chapeaux panama, d'une valeur totale de CHF 159.30 par jour :

Ordre d'arrivée (du plus rapide au plus lent)	Rang des lots	Lots	Nombre de lots	Valeur unitaire des lots en CHF	Valeur totale des lots en CHF
1 ^{er} au 3 ^{ème}	1	Ticket Pre-pay JOUEZSPORT	3	50.-	150.-
4 ^{ème} au 6 ^{ème}	2	Chapeau Panama JOUEZSPORT	3	3.10	9.30
Total des lots par jour			6	53.10	159.30

A l'issue de la période promotionnelle, le participant ayant mis le moins de temps pour parcourir une étape virtuelle et donc en tête du classement général gagnera un **vélo Teammachine** ALR 01 Two en Taille 54cm Medium d'une valeur de **CHF 979.-**. Si plusieurs participants sont ex-aequo, un tirage au sort les départagera pour sélectionner le gagnant du vélo. Le tirage au sort, s'il doit avoir lieu, sera réalisé sous contrôle notarial le **16 mai 2019**. Le résultat du tirage au sort constaté par le notaire sera définitif.



Le gagnant au classement général sera avisé personnellement par e-mail (2 au maximum) dans les 30 jours suivant la fin du jeu concours gratuit et devra prendre contact avec la Loterie Romande selon les indications fournies. Il appartient aux participants de prendre les mesures nécessaires à la bonne réception et à la prise de connaissance de l'e-mail éventuel de la Loterie Romande. Le gagnant qui n'aura pas pris contact avec la Loterie Romande au plus tard 6 mois après l'envoi du second e-mail sera déchu de son droit au gain.

Les lots ne sont pas convertibles en espèces et ne peuvent pas être échangés. Le lot du classement général (vélo Teammachine ALR 01 Two en Taille 54cm Medium) bénéficiera des conditions de garantie et de service après-vente usuelles du fournisseur, la Loterie Romande n'assumant qu'une obligation de délivrance du lot en nature, qui sera entièrement exécutée dès que le titulaire du lot en aura pris livraison.

Loterie Romande, avril 2019